Cent trente-quatrième session **EB134.R3**

Point 12.2 de l'ordre du jour **21 janvier 2014**

Nomination du Directeur régional pour le Pacifique occidental

Le Conseil exécutif,

Vu l'article 52 de la Constitution de l'Organisation mondiale de la Santé ;

Vu la désignation faite par le Comité régional du Pacifique occidental à sa soixante-quatrième session,

1. NOMME À NOUVEAU le Dr Shin Young-soo en qualité de Directeur régional pour le Pacifique occidental à compter du 1er février 2014 ;

2. AUTORISE le Directeur général à établir au bénéfice du Dr Shin Young-soo un contrat pour une période de cinq ans à compter du 1er février 2014, sous réserve des dispositions du Statut et du Règlement du Personnel ;

3. AUTORISE le Directeur général à modifier comme suit les conditions d'emploi du Dr ShinYoung-soo : « Vous ne cotiserez pas à la Caisse commune des Pensions du Personnel des Nations Unies mais percevrez mensuellement un montant supplémentaire correspondant à la cotisation que l'Organisation aurait versée chaque mois à la Caisse des Pensions ».

Troisième séance, 21 janvier 2014
EB134/SR/3

= = =